

BUDGET 2023

GOVERNMENT OF ALBERTA | 2023-26

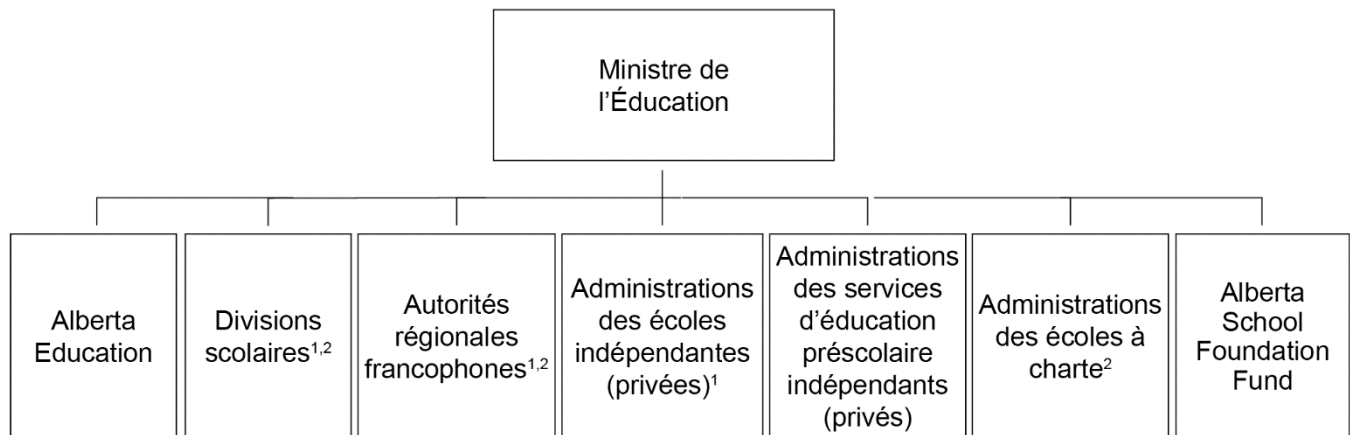
Plan d'activités du ministère Éducation

Ministère de l'Éducation

Plan d'activités 2023-26

Fiche d'information sur le ministère – mandat et structure

Le ministère de l'Éducation joue un rôle de premier plan en matière de leadership, d'orientation et de supervision pour offrir un système d'éducation axé sur l'élève qui favorise la réussite des enfants et des élèves et qui fournit une assurance de la qualité au public. Le ministère de l'Éducation comprend:



¹ Inclut la supervision des programmes d'enseignement à domicile

² Indique une partie du système d'éducation publique

Le ministère de l'Éducation assure la supervision en établissant des lois et des politiques d'orientation, en renforçant l'assurance et en veillant à la responsabilisation en matière de résultats financiers et de rendement. Les autorités scolaires offrent des programmes aux enfants et aux élèves du système d'éducation de l'Alberta, du préscolaire à la 12^e année.

Alberta Education appuie le choix au sein du système d'éducation en reconnaissant que les écoles publiques, les écoles séparées, les écoles francophones, les écoles indépendantes (privées) agréées par la province, les écoles à charte, les programmes alternatifs, les programmes d'éducation préscolaire et les programmes d'enseignement à domicile font partie intégrante de l'offre d'une gamme de programmes d'éducation pour les élèves et les parents.

Alberta Education travaille avec des partenaires de toute la province pour comprendre les différentes perspectives sur le système d'éducation et pour mieux servir les élèves de l'Alberta. Le ministère partage ses connaissances et ses meilleures pratiques avec les juridictions et organisations canadiennes et internationales de sorte que les élèves de l'Alberta restent compétitifs sur la scène mondiale. Le ministère collabore avec les partenaires en éducation afin d'améliorer les résultats scolaires des élèves membres des Premières Nations, Métis et Inuits. Le ministère veille également à ce que les élèves admissibles aient accès à l'éducation francophone, tout en favorisant les occasions d'éducation en français par le biais de programmes de langue française.

Le ministère supervise la planification, l'établissement des priorités et l'approbation afin de créer et de maintenir des espaces éducatifs adéquats. Afin de répondre l'augmentation du nombre d'élèves en Alberta, le ministère maximise l'impact des investissements en infrastructures scolaires grâce à une solide planification qui offre le meilleur rapport qualité-prix pour répondre aux besoins des autorités scolaires. Le ministère travaille également avec Alberta Infrastructure pour gérer la mise en œuvre des projets d'immobilisations scolaires approuvés.

Alberta Education élabore le curriculum provincial de la maternelle à la 12^e année et en appuie la mise en œuvre. Ce curriculum sert de base à tous les apprenants pour atteindre les résultats d'apprentissage provinciaux. En

fournissant aux enseignants le curriculum et les outils pour sa mise en œuvre, le ministère appuie les enseignants à faire en sorte que tous les élèves réussissent à développer les connaissances, les aptitudes et les compétences fondamentales nécessaires à un avenir prospère et enrichissant. Les progrès des élèves dans l'atteinte des résultats d'apprentissage sont suivis par l'administration d'évaluations provinciales. L'élaboration et la mise en œuvre de possibilités d'apprentissage novatrices au sein du système d'éducation, tel que les programmes d'éducation au choix de carrière, permettent aux élèves d'avoir accès à une variété de cheminements vers l'enseignement postsecondaire ou vers les secteurs du marché du travail qu'ils auront choisis.

Le ministère de l'Éducation continue de promouvoir la santé mentale positive chez les élèves en collaborant avec le Ministry of Mental Health and Addiction pour aider les autorités scolaires à fournir des appuis et des services en matière de santé mentale. Le ministère appuie également les programmes et les services afin de garantir aux enfants et aux élèves l'accès à des appuis à l'apprentissage spécialisés qui répondent à la perte d'apprentissage et aux besoins d'apprentissage complexes.

Le ministère maintient des normes élevées de pratique et de conduite professionnelles pour les enseignants en veillant à ce que la formation et le perfectionnement professionnel des enseignants, des leaders scolaires et des directions scolaires soient axés sur les moyens nécessaires pour aider les élèves à obtenir les meilleurs résultats possibles. Les enseignants et les leaders ont la responsabilité d'appliquer les connaissances et les compétences appropriées pour prendre les décisions qui mèneront à un enseignement, un leadership et un apprentissage de qualité pour tous. Les leaders des autorités scolaires sont attentifs aux contextes local et social, mettent en œuvre une orientation stratégique, envisagent la mise en œuvre de politiques et gèrent les ressources de manière à créer des appuis à l'apprentissage, à favoriser la qualité de l'enseignement et du leadership, ainsi que la réussite des élèves.

Pour une description plus détaillée d'Alberta Education, de ses programmes et de ses initiatives, consultez www.education.alberta.ca.

Le ministère de l'Éducation demeure résolu à adopter des approches réglementaires et à offrir des programmes qui réduisent la surveillance inutile du gouvernement et qui mettent l'accent sur les résultats afin d'améliorer l'accès aux services gouvernementaux, d'attirer les investissements, d'appuyer l'innovation et la compétitivité ainsi que de faire croître les entreprises de l'Alberta.

Les plans d'activités du ministère devraient être examinés conjointement avec tous les documents portant sur le budget, y compris le plan financier, le plan stratégique du gouvernement et le budget des dépenses qui, ensemble, donnent un aperçu complet de l'engagement du gouvernement en faveur d'une gestion financière responsable.

Plan d'activités 2023-26

Premier résultat

Les élèves albertains réussissent.

Le ministère aide les élèves de l'Alberta à atteindre les résultats d'apprentissage en veillant à ce que le curriculum provincial offre aux élèves la possibilité d'acquérir des connaissances et des compétences essentielles. Les évaluations provinciales permettent de suivre les progrès des élèves puis, grâce à la variété de cheminements qui leur sont proposés, les élèves sont en mesure de réussir leur transition vers l'éducation postsecondaire et le marché du travail.

Objectifs principaux

- 1.1 Le curriculum est axé sur la littératie, la numératie et les compétences pratiques, ce qui donne aux élèves une base solide de connaissances essentielles, alors que le travail se poursuit pour affiner et mettre en œuvre d'autres matières.
- 1.2 Renforcer les programmes d'éducation au choix de carrière et accroître le nombre d'écoles collégiales afin d'accroître les options de cheminement des élèves vers l'éducation postsecondaire et le marché du travail.
- 1.3 Élaborer et maintenir l'administration des évaluations provinciales globales afin d'évaluer les progrès, d'identifier les difficultés d'apprentissage et de suivre le succès des élèves, y compris de se doter de capacités d'évaluation en ligne et d'élargir les tests de dépistage obligatoires en littératie et en numératie.
- 1.4 Explorer des stratégies pour augmenter les soutiens à l'apprentissage spécialisés afin de réduire la perte d'apprentissage et de répondre aux besoins d'apprentissage complexes.

Initiatives appuyant les objectifs principaux

- En 2023-2024, une allocation totale de \$8,8 milliards de dollars en dépenses d'exploitation pour appuyer l'enseignement et les programmes d'éducation préscolaire au sein des autorités scolaires (les montants ci-dessous dans cette section font partie de l'allocation totale).
- En 2023-2024, la somme de \$42 millions de dollars pour identifier et mettre en œuvre des stratégies permettant de faire face aux besoins complexes dans les classes, y compris l'ajout d'aides-élèves.
- En 2023-2024, la somme de \$421 millions de dollars pour résoudre les problèmes liés à la durée des trajets en autobus scolaire et à l'accès des élèves aux écoles, pour réduire la pression exercée par les coûts de transport et pour augmenter l'abordabilité du transport.

Indicateurs de rendement

- 1.a **Mesure de rendement : Taux d'achèvement des études secondaires** (les données de 2021-2022 seront disponibles en juin 2023)

L'achèvement des études secondaires est important pour l'entrée sur le marché du travail et l'admission aux programmes d'études postsecondaires. En 2020-2021, 87,1 pour cent des élèves ont terminé leurs études secondaires dans les cinq ans suivant leur entrée en 10^e année.

Cibles	2023-2024	87,3 %	2024-2025	87,5 %	2025-2026	87,7 %
--------	-----------	--------	-----------	--------	-----------	--------

- 1.b **Mesure de rendement : Taux de transition du secondaire au postsecondaire** (les données de 2021-2022 seront disponibles en juin 2023)

L'éducation postsecondaire, dans les établissements d'enseignement postsecondaire ou les programmes d'apprentissage, est nécessaire pour accéder à de nombreuses possibilités de carrière. En 2020-2021, 60,3 pour cent des élèves du secondaire en Alberta ont fait la transition vers les études postsecondaires dans les six ans suivant leur entrée en 10^e année.

Cibles	2023-2024	60,4 %	2024-2025	60,5 %	2025-2026	60,6 %
--------	-----------	--------	-----------	--------	-----------	--------

Deuxième résultat

Les élèves membres des Premières Nations, Métis et Inuits en Alberta réussissent.

Alberta Education collabore avec les partenaires en éducation afin d'améliorer les résultats scolaires des élèves membres des Premières Nations, Métis et Inuits et de les aider tout au long de leur parcours d'apprentissage.

Objectifs principaux

- 2.1 Renforcer les programmes d'éducation, les politiques et les initiatives qui concernent les élèves membres des Premières Nations, Métis et Inuits.
- 2.2 Aider les partenaires à recueillir, analyser et partager les données sur l'éducation des Autochtones, à améliorer la responsabilisation relative aux subventions et à répondre aux nouvelles exigences législatives.
- 2.3 Appuyer la création de liens entre les communautés autochtones et les écoles afin d'améliorer les résultats scolaires des élèves autochtones.

Initiatives appuyant les objectifs principaux

- En 2023-2024, la somme de \$8,8 milliards de dollars en dépenses d'exploitation dans le cadre du premier résultat inclut des fonds pour les élèves membres des Premières Nations, Métis et Inuits.

Indicateurs de rendement

2.a Taux d'achèvement des études secondaires des élèves s'identifiant comme membres des Premières Nations, Métis et Inuits (les données de 2021-2022 seront disponibles en juin 2023)

L'achèvement des études secondaires est important pour l'entrée sur le marché du travail et l'admission aux programmes d'études postsecondaires. En 2020-2021, 68,0 pour cent des élèves s'identifiant comme membres des Premières Nations, Métis ou Inuits ont terminé leurs études secondaires dans les cinq ans suivant leur entrée en 10^e année.

Cibles	2023-2024	68,7 %	2024-2025	69,0 %	2025-2026	69,3 %
--------	-----------	--------	-----------	--------	-----------	--------

2.b Mesure de rendement : Taux de transition du secondaire au postsecondaire des élèves s'identifiant comme membres des Premières Nations, Métis et Inuits (les données de 2021-2022 seront disponibles en juin 2023)

L'éducation postsecondaire, dans les établissements d'enseignement postsecondaire ou les programmes d'apprentissage, est nécessaire pour avoir accès à de nombreuses possibilités de carrière. En 2020-2021, 37,7 pour cent des élèves de l'Alberta s'identifiant comme membres des Premières Nations, Métis et Inuits ont fait la transition vers les études postsecondaires dans les six ans suivant leur entrée en 10^e année.

Cibles	2023-2024	38,1 %	2024-2025	38,7 %	2025-2026	39,1 %
--------	-----------	--------	-----------	--------	-----------	--------

Troisième résultat

L'Alberta a d'excellents enseignants, leadeurs scolaires et directions générales des autorités scolaires.

Alberta Education maintient des normes de pratique professionnelle élevées pour les enseignants, les leadeurs scolaires et les directions générales des autorités scolaires en veillant à ce qu'ils possèdent l'expertise nécessaire pour aider les élèves à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Objectifs principaux

- 3.1 Fournir des appuis au perfectionnement professionnel pour permettre la mise en œuvre du nouveau curriculum.
- 3.2 Travailler avec les partenaires en éducation sur des stratégies afin d'attirer et de retenir des enseignants qualifiés et de les recruter en fonction des matières scolaires ciblées et des régions mal desservies.

3.3 Améliorer la supervision du processus disciplinaire des enseignants par la mise en œuvre de la Alberta Teaching Profession Commission et d'un code de conduite unique pour les enseignants et les leaders scolaires.

Initiatives appuyant les objectifs principaux

- En 2023-2024, l'allocation totale de \$8,8 milliards de dollars en dépenses d'exploitation dans le cadre du premier résultat soutient l'excellence des enseignants, des leaders scolaires et des directions générales (les montants ci-dessous dans cette section font partie de l'allocation totale).
- En 2023-2024, la somme de \$87 millions de dollars pour couvrir les coûts de soutien du système d'éducation.
- En 2023-2024, la somme de \$47 millions de dollars pour fournir des ressources d'apprentissage et d'enseignement afin d'appuyer la mise en œuvre du nouveau curriculum.

Indicateurs de rendement

3.a Mesure de rendement : Pourcentage d'élèves qui ont atteint la norme « acceptable » aux tests de rendement provinciaux

Ceci démontre l'efficacité du système d'éducation à préparer les élèves à l'école secondaire. En 2021-2022, 73,5 pour cent des élèves ont atteint la norme « acceptable » en English Language Arts (ELA) et 59,9 pour cent en mathématiques (Maths).

Cibles	2023-2024	2024-2025	2025-2026
	LA 74,2 % Maths 60,4 %	LA 74,4 % Maths 60,6 %	LA 74,6 % Maths 60,8 %

3.b Mesure de rendement : Pourcentage de répondants qui estiment que les enseignants ont la formation nécessaire pour enseigner

La formation et le perfectionnement professionnel des enseignants sont importants pour maintenir un système d'éducation de qualité, de la maternelle à la 12^e année. En 2021-2022, 73 pour cent des enseignants et des membres des conseils scolaires convenaient que les enseignants étaient formés à l'enseignement.

Cibles	2023-2024	2024-2025	2025-2026
	74,2 %	75,0 %	75,8 %

Quatrième résultat

Le système d'éducation de l'Alberta, de la maternelle à la 12^e année, est bien administré et géré.

Le ministère dirige le système d'éducation et veille à la gestion de programmes et de services éducatifs sécuritaires et efficaces, par le biais de lois, d'allocations de fonds et de la planification d'installations scolaires appropriées.

Objectifs principaux

- 4.1 Appuyer les autorités scolaires pour favoriser la santé mentale positive et le bien-être des élèves.
- 4.2 Appuyer les choix des élèves et des parents tout au long de leur parcours dans le système d'éducation de l'Alberta.
- 4.3 Améliorer la planification des projets d'immobilisations scolaires afin de répondre au besoin d'un plus grand nombre d'écoles pour appuyer les collectivités en croissance en Alberta.
- 4.4 Continuer à améliorer l'efficacité du système d'éducation en rationalisant les pratiques financières, administratives et en matière de gouvernance.

Initiatives appuyant les objectifs principaux

- En 2023-2024, l'allocation totale de \$8,8 milliards de dollars en dépenses de fonctionnement dans le cadre du premier résultat inclut \$40 millions de dollars pour soutenir le bien-être et la santé mentale des élèves.
- La somme de \$2.3 milliards de dollars supplémentaires sur trois ans consacrée à l'investissement en capital dans les infrastructures éducatives afin de maintenir et d'améliorer les infrastructures scolaires existantes, de planifier et de construire de nouvelles écoles.

Indicateurs de rendement

4.a Mesure de rendement : Pourcentage de répondants qui sont satisfaits que l'école offre un environnement d'apprentissage sécuritaire, bienveillant et sain

Un environnement d'apprentissage sécuritaire, bienveillant et sain est essentiel pour faciliter l'apprentissage chez les élèves. En 2021-2022, 84,4 pour cent des élèves, des parents, des enseignants et des membres des conseils scolaires estimaient que les écoles offraient un environnement d'apprentissage sécuritaire, bienveillant et sain.

Cibles	2023-2024	85,0 %	2024-2025	85,3 %	2025-2026	85,5 %
--------	-----------	--------	-----------	--------	-----------	--------

4.b Mesure de rendement : Pourcentage de répondants qui estiment que les élèves sont engagés dans leur apprentissage à l'école

Les élèves qui s'engagent dans leur apprentissage ont plus de chance de réussir dans leurs études. En 2021-2022, 78 pour cent des élèves du secondaire et des parents étaient d'accord pour dire que les élèves sont engagés dans leur apprentissage à l'école.

Cibles	2023-2024	78,5 %	2024-2025	79,0 %	2025-2026	79,5 %
--------	-----------	--------	-----------	--------	-----------	--------

4.c Mesure de rendement : Pourcentage de répondants qui estiment que les élèves ont accès à un vaste programme d'études

L'accès à une variété de possibilités d'apprentissage est un indicateur que les élèves ont accès à un vaste programme d'études. En 2021-2022, 81 pour cent des élèves du secondaire, des parents, des enseignants et des membres du conseil scolaires étaient satisfaits des possibilités offertes aux élèves de recevoir un vaste programme d'étude.

Cibles	2023-2024	81,5 %	2024-2025	81,7 %	2025-2026	82,0 %
--------	-----------	--------	-----------	--------	-----------	--------

ÉTAT DES OPÉRATIONS

(en milliers de dollars)	Comparable				
	2022-23 Budget	2022-23 Prévoir	2023-24 Estimations	2024-25 Cible	2025-26 Cible
REVENUS					
Impôt foncier scolaire	2,504,000	2,504,000	2,504,000	2,604,000	2,703,000
Transferts du gouvernement du Canada	125,806	132,671	121,529	120,793	121,819
Cotisations, frais et permis	173,725	173,725	171,885	171,139	177,886
Revenus d'investissements	10,640	14,832	14,396	13,973	13,563
Transferts gouvernementaux internes	315,888	315,888	315,888	315,888	315,888
Collecte de fonds, cadeaux et dons	47,774	50,909	50,909	50,909	50,909
Autres revenus	179,309	153,839	161,613	167,468	172,813
Total ministériel	3,357,142	3,345,864	3,340,220	3,444,170	3,555,878
Consolidations interministérielles	(315,888)	(315,888)	(315,888)	(315,888)	(315,888)
Total consolidé	3,041,254	3,029,976	3,024,332	3,128,282	3,239,990
DÉPENSES					
Services de soutien du Ministère	6,301	6,301	6,429	6,473	6,473
Enseignement – Préscolaire à 12e année	6,553,569	6,608,364	6,857,244	6,970,202	7,080,879
Fonctionnement et entretien	750,026	750,026	759,651	773,951	776,351
Transport scolaire	386,075	405,375	476,225	528,825	534,225
Écoles privées agréées et services préscolaires	316,907	316,907	344,990	364,757	372,557
Installations scolaires	483,214	537,965	549,430	493,431	493,323
Gestion et administration du système	275,900	275,900	275,900	275,900	275,900
Services de soutien aux programmes	110,650	110,806	111,837	111,826	111,157
Frais de service de la dette	37,567	37,567	39,721	42,149	41,894
Total ministériel	8,920,209	9,049,211	9,421,427	9,567,514	9,692,759
Consolidations interministérielles	(3,769)	(59,338)	(70,980)	(7,389)	(6,929)
Total consolidé	8,916,440	8,989,873	9,350,447	9,560,125	9,685,830
Résultat net d'exploitation	(5,875,186)	(5,959,897)	(6,326,115)	(6,431,843)	(6,445,840)
INVESTISSEMENTS					
Installations scolaires	928,172	742,732	761,206	795,975	625,337
Services de soutien aux programmes	565	565	565	565	565
Total consolidé	928,737	743,297	761,771	796,540	625,902